

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MERCREDI 4 MARS 2026**

DÉLIBÉRATION N°2026-046

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, à dix-huit heures,
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à
Absents excusés : 18 la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs : 11 après convocation légale en date du 26 février 2026, sous
Votants : 59 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Luc SABATIER, MME Maryline VICARD.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, MME Céline CHARRIAUD, MME Yolande CHASSANG, MME Bonnie DELEPINE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDÉVIGNE, MME Marine NEGRE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Pierre SEGUIS, M. David VITAL.

Pouvoirs :

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Philippe DELORT donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Olivia GUEROUlt donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Christian GRENIER donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
M. Gilbert GLANDIERES donne pouvoir à M. René PELISSIER
M. Axel JOURQUIN donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
M. Bernard REMISE donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à M. Loïc POUDEROUX

M. Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **11 MARS 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **11 MARS 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application **telerecours** citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Assimilé à l'ordonnance n°2026-046-BF
014-200000000-20260304-DEL2026-046-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE PÔLE PATRIMOINE

RAPPORTEUR : Madame Bernadette RESCHE

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes financiers uniques 2025.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Pôle patrimoine fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement et un excédent de la section d'investissement. Ce budget annexe retrace la comptabilité des services Ecomusée de Margeride et Pays d'Art et d'Histoire.

- Service Ecomusée de Margeride

Les charges à caractère général réalisées à hauteur de 36 675,74 € retracent les actions de médiation et expositions mises en place tout au long de l'année. Les charges de personnel réalisées à hauteur de 153 516,70 € sont inférieures à la prévision budgétaire (- 19 400 €) en raison du recrutement plus tardif dans l'année d'un agent technique, remplaçant celui partant à la retraite (arrivée en octobre alors que prévu à partir d'avril). Elles sont en hausse de 8 000 € par rapport au CFU 2024 du fait du paiement de la chargée des collections sur une année complète.

Les recettes ont été perçues à hauteur de 202 894,70 €.

Les recettes d'entrée encaissées pour 24 018,15 € sont conformes aux prévisions. Cela représente 5 033 visiteurs sur l'année, la fréquentation est stable.

Le service est financé par la DRAC à hauteur de 17 400 € pour les actions de médiation et les expositions.

Une subvention du budget général à hauteur de 160 846 € (dont 6 846 € venant de la charge transférée d'entretien des sites) vient équilibrer le service. Elle est moins importante que la prévision budgétaire (- 35 800 €), mais en hausse de 18 % par rapport au CFU 2024.

En investissement, ont été acquis du matériel pour la conservation des collections pour un montant de 19 591,89 € (en restes à réaliser), financé par la DRAC à hauteur de 10 000 €, de l'outillage technique et du matériel informatique pour un montant de 5 841,91 € (dont 2 178,05 € en restes à réaliser).

Le projet de valorisation du Jardin de Saint-Martin a débuté. Les premières factures d'études et de maîtrise d'œuvre ont été payées pour 103 354,80 €, financées par le Plan Ruralité (DRAC) et le Département du Cantal. L'opération est équilibrée par une participation du budget général à hauteur de 34 516,10 € pour cet exercice. Une autorisation de programme a été créée par délibération en date du 14 avril 2024 pour un montant d'opération de 1 500 000 TTC. La réalisation de ces aménagements est prévue sur les années 2025, 2026 et 2027.

Le service se clôture avec un excédent de fonctionnement de 332,92 € et un excédent d'investissement de 9 014,72 €.

- Service Pays d'Art et d'Histoire

Les charges à caractère général à hauteur de 58 669,07 € retracent également les actions de médiation et expositions mises en place tout au long de l'année. Les charges de personnel réalisées à hauteur de 155 534,58 € sont inférieures aux prévisions (- 9 000 €) en raison du non recrutement d'un mi-temps pour travailler sur la mission d'extension du label sur l'ensemble du territoire.

Les recettes reprennent les subventions de la DRAC à hauteur de 25 000 € et du Département du Cantal à hauteur de 15 000 €, et le remboursement de l'Office de tourisme intercommunal dans le cadre du partenariat de médiation culturelle (2 939,72 €).

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-046-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

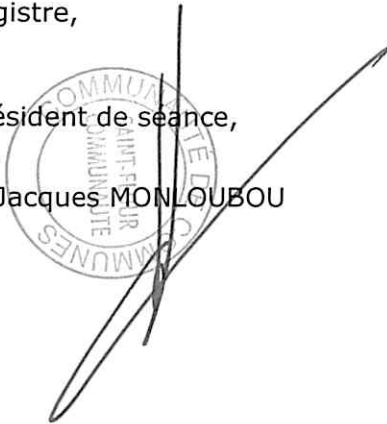
- ✚ RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ PREND CONNAISSANCE du résultat du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Pôle patrimoine tel que détaillé en annexe de la délibération ;
- ✚ DECIDE D'ARRÊTER le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Pôle patrimoine aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;
- ✚ AUTORISE le Président de séance à signer l'ensemble des documents constituant le Compte Financier Unique 2025 ;
- ✚ DECIDE DE LUI DONNER POUVOIR pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 59 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX



Une subvention du budget général à hauteur de 179 000 € vient équilibrer le service. Elle est moins importante que la prévision budgétaire (- 20 000 €), mais en hausse de 14 % par rapport au CFU 2024.

En investissement, ont été mis en place des aménagements des postes de travail pour l'équipe et des achats de matériel pour un montant de 4 289,53 €.

Le bâtiment du Belvédère a été ouvert pour la saison estivale. La scénographie de cet espace est en cours d'étude. Une étude préliminaire a été réalisée en 2024.

Le service se clôture avec un excédent de fonctionnement de 439,38 € et un excédent d'investissement de 8 551,44 €.

La participation globale du budget général nécessaire pour équilibrer ce budget annexe s'élève à 339 846 €. Elle était de 292 000 € en 2024.

Elle est ajustée au regard du besoin réel de financement de chaque service : 160 846 € pour l'Ecomusée, 179 000 € pour le Pays d'Art et d'Histoire. Elle est inférieure à la prévision budgétaire, notamment en raison des charges de personnel pour des recrutements non réalisés ou retardés dans l'année.

La dette en capital s'élève à 17 900 € au 31 décembre 2025 contre 23 050 € au 31 décembre 2024.

⇒ Résultats d'ensemble définitifs :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 772,30 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement + 17 566,16 €

Résultat global définitif de l'exercice 2025 + 18 338,46 €

Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2024 + 17 724,49 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la présentation détaillée du Compte Financier Unique du budget annexe Pôle patrimoine annexée à la délibération ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe Pôle patrimoine ;

Vu le résultat du Compte Financier Unique du budget annexe Pôle patrimoine, dressé en collaboration par la Présidente de Saint-Flour Communauté et le Comptable public, arrêté aux montants suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		401,28 €		19 701,58 €		20 102,86 €
Opérations de l'exercice	456 095,91 €	456 466,93 €	145 335,81 €	142 047,63 €	601 431,72 €	598 514,56 €
TOTAUX (1)	456 095,91 €	456 868,21 €	145 335,81 €	161 749,21 €	601 431,72 €	618 617,42 €
Résultats de clôture		772,30 €		16 413,40 €		17 185,70 €
Restes à réaliser (2)			24 685,94 €	25 838,70 €	24 685,94 €	25 838,70 €
TOTAUX CUMULES (1+2)	456 095,91 €	456 868,21 €	170 021,75 €	187 587,91 €	626 117,66 €	644 456,12 €
RESULTATS DEFINITIFS		772,30 €		17 566,16 €		18 338,46 €

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 18 février 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-046-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

Budget annexe Pôle patrimoine

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
011	Charges à caractère général	90 894,54 €	101 230,70 €	115 846,00 €	95 344,81 €
Dont	Ecomusée de Margeride	30 112,09 €	32 267,39 €	45 846,00 €	36 675,74 €
	Pays d'Art et d'Histoire	60 782,45 €	68 963,31 €	70 000,00 €	58 669,07 €
012	Charges de personnel	299 211,20 €	289 863,26 €	338 000,00 €	309 051,28 €
Dont	Ecomusée de Margeride	148 851,38 €	144 794,90 €	173 000,00 €	153 516,70 €
	Pays d'Art et d'Histoire	150 359,82 €	145 068,36 €	165 000,00 €	155 534,58 €
65	Charges gestion courante	1,95 €	0,47 €	20,00 €	0,28 €
66	Charges financières (Ecomusée)	86,64 €	506,90 €	490,00 €	392,60 €
041	Dotation amortissements	41 372,63 €	48 376,95 €	53 000,00 €	51 306,94 €
Dont	Ecomusée de Margeride	10 194,88 €	17 211,88 €	21 000,00 €	19 747,62 €
	Pays d'Art et d'Histoire	31 177,75 €	31 165,07 €	32 000,00 €	31 559,32 €
023	Virement section ivt	0,00 €	0,00 €	800,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES	431 566,96 €	439 978,28 €	508 156,00 €	456 095,91 €

Charges à caractère général :
Dépenses habituelles des services pour leurs actions de médiation et d'expositions.

Charges de personnel :
Ecomusée : Inférieures à la prévision en raison de l'arrivée en octobre de l'agent technique remplaçant de celui partant à la retraite (prévu à partir d'avril).
PAH : Inférieures à la prévision en raison du non recrutement d'un mi-temps pour la mission d'extension du label.

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
002	Excédent de fct reporté	1 646,79 €	1 273,55 €	401,28 €	401,28 €
Dont	Ecomusée de Margeride	1 044,67 €	957,10 €	264,65 €	264,65 €
	Pays d'Art et d'Histoire	602,12 €	316,45 €	136,63 €	136,63 €
70	Produits des services	27 949,41 €	26 921,00 €	26 973,37 €	27 447,65 €
Dont	Ecomusée de Margeride	24 695,06 €	23 967,80 €	23 500,00 €	24 507,93 €
	Pays d'Art et d'Histoire	3 254,35 €	2 953,20 €	3 473,37 €	2 939,72 €
74	Subventions	371 538,00 €	373 940,00 €	451 546,00 €	397 246,00 €
Dont	Subvention BG - Ecomusée	141 500,00 €	136 000,00 €	189 800,00 €	154 000,00 €
	Subvention BG Charge transférée Ecomusée			6 846,00 €	6 846,00 €
	Subvention BG - PAH	155 000,00 €	156 000,00 €	199 900,00 €	179 000,00 €
	Subventions autres financeurs	75 038,00 €	81 940,00 €	55 000,00 €	57 400,00 €
744	FCTVA	236,22 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75/77	Autres/Produits exceptionnels	261,51 €	271,98 €	235,35 €	1 980,43 €
003	Remboursement maladie	4 464,45 €	8 891,30 €	0,00 €	915,23 €
004	Amortissements subventions	26 744,13 €	27 685,39 €	29 000,00 €	28 877,62 €
005	Travaux en régie Ecomusée		1 396,34 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES	432 840,51 €	440 379,56 €	508 156,00 €	456 868,21 €
	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	+ 1 273,55 €	+ 401,28 €		+ 772,30 €

Financeurs :

Ecomusée : DRAC (+ 2 400 € cette année pour l'exposition réalisée sur les 50 ans de l'Ecomusée)

PAH : DRAC (identique à la prévision, mais en baisse de 15 000 € par rapport aux années précédentes).

Département du Cantal et OTI dans le cadre du partenariat de médiation culturelle : subventions identiques.

Les participations du budget général sont ajustées pour chaque service entre la prévision et le réel 2025. Elles sont inférieures à la prévision en raison principalement des charges de personnel (recrutement non effectué ou retardé), et supérieures aux années précédentes avec l'ouverture du CIAP et l'arrivée d'une chargée des collections à temps complet.

Résultat par service :

- Ecomusée : + 332,92 €

- PAH : + 439,38 €

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2023	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits	CFU 2025	RAR 2025
20	Réserves-collections	27 638,69 €	11 090,69 €		21 000,00 €		19 591,89 €
20	Equipement Ecomusée	25 573,26 €	490,09 €	1 067,98 €	6 000,00 €	3 663,86 €	2 178,05 €
21	Jardin St-Martin	7 872,00 €	612,00 €		510 000,00 €	103 354,80 €	
21	Equipement PAH	1 147,45 €	1 984,21 €	1 310,39 €	5 189,61 €	4 289,53 €	2 916,00 €
21	Scénographie belvédère CIAP	4 793,52 €	4 400,00 €		30 000,00 €	0,00 €	
21	Expo plein air Garabit	28 425,66 €	27 480,13 €				
040	Amortissement subventions	26 852,13 €	27 685,39 €		29 000,00 €	28 877,62 €	
16	Emprunt (Ecomusée)	2 150,00 €	5 150,00 €		5 232,02 €	5 150,00 €	
TOTAL DEPENSES		124 452,71 €	78 892,51 €	2 378,37 €	607 321,63 €	145 335,81 €	24 685,94 €

Réserves/Collections :
Achat de matériel de conservation des collections.

Equipement Ecomusée :
Achat de petit outillage et de matériel informatique.

Jardin Saint-Martin :
Début des études de maîtrise d'œuvre.

Equipement PAH :
Aménagement des postes de travail des agents du service et achat d'équipement (grilles d'exposition, presse manuelle, écrans)

Scénographie belvédère :
Une étude préliminaire a été réalisée. Le bâtiment a été ouvert pour la saison estivale sans scénographie.

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2023	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits	CFU 2025	RAR 2025
001	Résultat reporté	25 890,19 €	24 405,55 €		19 701,58 €	19 701,58 €	
10	FCTVA	4 294,09 €	7 453,34 €		83 308,42 €	1 192,44 €	
13	Subvention Collections	8 174,00 €	4 674,00 €		3 000,00 €	10 000,00 €	
13	Subvention - Jardin	11 063,00 €	0,00 €		127 500,00 €	43 000,00 €	25 838,70 €
13	Equipement PAH - Aide				900,00 €	2 032,15 €	
13	Scénographie belvédère CIAP				8 000,00 €		
13	Subvention – Expo Garabit	21 052,83 €	13 684,25 €				
13	Participation BG		0,00 €		313 490,00 €	34 516,10 €	
16	Emprunt	20 000,00 €					
041	Amortissements	41 480,63 €	48 376,95 €		53 000,00 €	51 306,94 €	
021	Virement section fct	0,00 €	0,00 €		800,00 €	0,00 €	
	TOTAL RECETTES	131 954,74 €	98 594,09 €		609 700,00 €	161 749,21 €	25 838,70 €
	RESULTAT INVESTISSEMENT	+ 7 502,03 €	+ 17 323,21 €			+ 17 566,16 €	
	RESULTAT DEFINITIF	+ 8 775,58 €	+ 17 724,49 €			+ 18 338,46 €	

Capital restant dû au 31/12/2025 :

Service Ecomusée 17 900 € (2 emprunts – terme en 2028 et 2031)

Collections : Subvention DRAC.

Jardin Saint-Martin :

Subventions DRAC (Plan Ruralité) et Département du Cantal

Equipement PAH : Aides du FIPHP pour l'aménagement des postes de travail.

Une participation du budget général équilibre l'opération de restauration du Jardin de Saint-Martin à hauteur des dépenses réalisées cette année, déduction faite des subventions sur le projet.

Résultat par service :

- Ecomusée : + 9 014,72 €

- PAH : + 8 551,44 €

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 68

VOTE : Pour : 59

Contre : 0

Abstention : 0

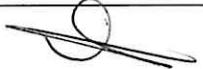
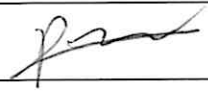
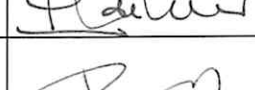
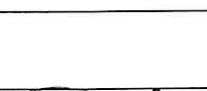
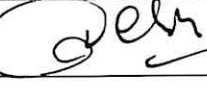
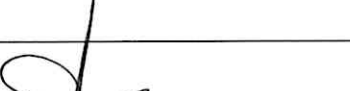
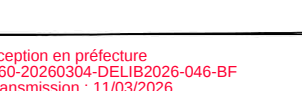
Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire

À Saint-Flour, le 4 mars 2026

Date de convocation : 26 février 2026

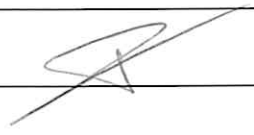
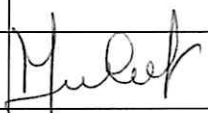
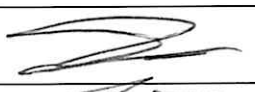
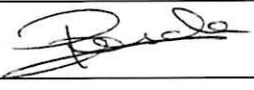
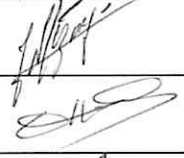
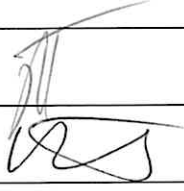
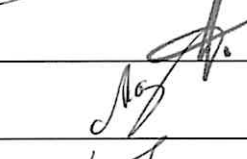
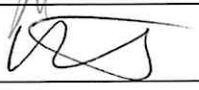
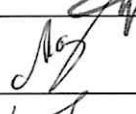
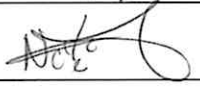
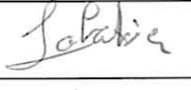
Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUITIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture
 045-200066560-20260304-DELIB2026-046-BF
 Date de télétransmission : 11/03/2026
 Date de réception préfecture : 11/03/2026

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE – POLE PATRIMOINE

CFU 2025

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GRENIER Christian		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
GUIBERT Martine		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUGNET Marc	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 4 mars 2026

Le Président de séance,

11 MARS 2026

; et de la publication le **11 MARS 2026**

Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20260304-DELIB2026-046-BF
 Date de télétransmission : 11/03/2026
 Date de réception préfecture : 11/03/2026

